Nouveauté

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

À partir de janvier, ce sont deux camions qui passeront dans la journée du ***lundi*** pour la collecte des déchets.

L'un pour les déchets ménagers, l'autre pour les sacs jaunes qui servent au recyclage.

Nous trions plus et de mieux en mieux ce qui nécessite cet aménagement ainsi que le changement de prestataire !

Bravo !

AVANT QUE LE PÈRE NOËL PASSE, FAITES DE LA PLACE !

La pluie et le froid s'invitant, nous sommes à la recherche de jeux de société, jeux de cartes (complets et en bon état) pour la pause méridienne des enfants qui restent à la cantine. Vous pouvez déposer vos dons à la mairie aux heures et jours d'ouverture au public. ***Merci de votre aide.***

VOEUX DU MAIRE
VENDREDI 18 JANVIER 2019
À 18H30 À LA SALLE CERSILLA

RECENSEMENT 2019

Le recensement de la population de CERELLES se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019.

Les agents recenseurs sont :
Agnès Vuillemain,
et Jacques Dupont

Ils vous remettront un questionnaire sur lequel vous trouverez vos identifiants personnels.

3 manières de procéder :

- ***Remplir de chez vous le formulaire de recensement directement sur le site internet*** qui lui est dédié (http://www.le-recensement-et-moi.fr)
- ***Vous hésitez, n'êtes pas à l'aise avec internet, nous vous proposons d'être accompagné*** à la bibiothèque aux heures d'ouverture les lundis, mercredis, vendredis de 16h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h30 ou à la mairie les lundis et vendredis de 18h15 à 21h.
- ***Remplir le formulaire papier à votre domicile avec l'agent recenseur.***

Nous aimerions à Cerelles arriver à 80% des déclarations par internet. La déclaration en ligne est confidentielle, fiable et simplifie les démarches en n'ouvrant que les onglets vous concernant. Gain de temps et de compréhension !

LA BOITE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

Chers enfants, vous la trouverez Place St Pierre sur le côté du chalet. Nous vous invitons à venir déposer votre courrier qui sera expédié dans le grand nord. N'oubliez pas d'écrire votre nom et adresse sur et dans l'enveloppe. Nous serons heureux de pouvoir nous aussi vous faire parvenir une petite surprise.

Lettres à déposer avant le 22 décembre 2018.

Suite à plusieurs demandes,
pour mieux vous accueillir,
de nouveaux horaires vous sont proposés :

du 2 janvier au 30 mars 2019
LUNDI, MERCREDI, VENDREDI
de 16h à 18h30
SAMEDI de 10h à 12h30.

La bibliothèque fermera le samedi 22 décembre 2018 à 12H30 et rouvrira le mercredi 2 janvier 2019 à 16h.

Pour mieux vous satisfaire, un questionnaire et une boîte à idées sont disponibles.

La consultation des documents est libre, sans obligation d'inscription.

LE 11 NOVEMBRE L'Amicale des Anciens Combattants de Cerelles tient à remercier les enfants qui ont participé à la commémoration du centenaire du 11 Novembre 1918 et à travers eux les professeurs des écoles sans qui rien n'eut été possible.

Cela a été pour nous un plaisir de voir que le devoir de souvenir se perpétue à travers vous.
Notre liberté d'aujourd'hui a été gagnée par nos Anciens et il ne faudra jamais oublier ce que nous leur devons.
De vous voir parmi nous en ce jour de commémoration, nous aide à penser qu'il n'est jamais vain de lutter pour la Liberté :.....pour Notre Liberté.
Sachez que nous sommes fiers de vous et que nous ferons tout pour que vous puissiez continuer à vivre dans un monde de Paix et de Liberté.

Vous pouvez être fiers du diplôme de citoyenneté qui vous a été remis en ce jour du 11 Novembre 2018.
Un écrivain d'outre atlantique a dit « c'est en étudiant son passé que l'on connaît son avenir » Pour vous, je pense que « c'est en étudiant le passé que vous construirez votre avenir »

Notre conclusion :
MERCI ET BRAVO POUR VOTRE PARTICIPATION !

Les Anciens Combattants

RAPPEL !!!

Des conseils gratuits et des aides financières pour améliorer son logement ; il faut en profiter !

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en cours sur la communauté de communes. Financée par la Communauté de communes, le Conseil départemental et l'ANAH.

L'opération a pour but d'accompagner les propriétaires privés dans la réalisation de travaux d'amélioration de leur logement grâce à une assistance gratuite, à la fois administrative et technique.

Des subventions de l'ANAH, du Conseil Départemental, de la Communauté de Communes, et des caisses de retraite peuvent être mobilisées pour réaliser les travaux, sous conditions de ressources pour les propriétaires occupants.

Qui peut en bénéficier ?

Les propriétaires depuis plus de 15 ans qui désirent améliorer leur logement.

Les propriétaires bailleurs qui souhaitent rénover un logement et le mettre en location à loyer maîtrisé.

Des permanences sont organisées sur le territoire le mardi de 9h30 à 11 h 30 à la Communauté de communes (Saint-Antoine du Rocher) le 1er et 3ème mardi du mois
A la mairie de Neuillé-Pont-Pierre le 2ème et 4ème mardi du mois

CONTACT :
SOLIHA Indre-et-Loire
303 rue Giraudeau
37000 TOURS
02 47 36 25 50

HUGO BESNARD

Podium final
le 7 Octobre 2018.

Hugo Besnard, jeune Cérellois de 12 ans, est champion de France Espoir de Moto Trial
Quand il n'est pas au guidon de sa moto Hugo Besnard est un collégien comme les autres, mais ses week-ends ne ressemblent pas à ceux de ses camarades. Les compétitions de Trial ont souvent lieu en montagne loin de la Touraine et Hugo parcourt la France dans tous les sens pour participer aux épreuves de son championnat. En 2018, le camping car familial a parcouru 8000 kilomètres pour les 7 manches du championnat qui avait lieu des Pyrénées jusque dans les Alpes et des Vosges jusqu'en Auvergne. Toute la famille est embarquée dans l'histoire et les lieux de vacances sont souvent inspirés par le calendrier de la Fédération Française de Motocyclisme. La saison 2018 restera certainement dans la mémoire de Hugo car il a dominé le championnat de France en remportant cinq des sept épreuves de sa catégorie.

MOBILAGES

Un numéro unique pour un transport solidaire :
06 33 39 74 16

POUR QUI ?

Le service s'adresse :

- aux ainés du territoire qui momentanément ou durablement, sont privés d'un moyen de transport (nécessité de pouvoir monter et descendre du véhicule).
- A des habitants du territoire volontaires pour faire du bénévolat et transporter ces personnes avec leur véhicule (aller faire des courses, se rendre à un rendez-vous médical, rendre visite à des amis,...)
- Coût : 0,35€ du km

FICHE PRATIQUE :

Faire sa demande de transport 48h à l'avance.
Contact :
Benjamin BOULORD-PASTOR
06 33 39 74 16.

Cerelles est concerné à partir de 2019.

Déjà des bénévoles et des bénéficiaires ont été enregistrés à Cerelles.

Si vous êtes interessés, bénévole ou bénéficiaire, ***rendez-vous le Lundi 17 décembre à 14h à la mairie pour rencontrer le responsable de ce nouveau service.***

Vous ne pouvez pas venir mais souhaitez plus d'information, appelez le au 06 33 39 74 16.

COMITE D'ANIMATION DE CERELLES (CAC)

L'Assemblée générale

s'est tenue vendredi 23 novembre 2018. Le président Claude Peyronnet a ouvert la séance et a récapitulé les événements qui ont ponctués l'année 2018 en informant que le vide grenier ne sera pas maintenu en 2019. Il précise qu'en revanche le marché artisanal sera reconduit et le concept développé. Il a ensuite procédé aux remerciements d'usage pour l'aide apportée (municipalité – bénévoles – partenaires).

Le trésorier Gérard Jullien a clôturé les comptes de l'association de l'année 2018. Il présente un bilan positif.

Constitution de l'équipe du CAC 2019

Comme stipulé dans les statuts les membres du CAC ont remis leur démission et il a été procédé à une nouvelle élection. L'équipe de 2018 et le bureau sont reconstitués à l'identique. Deux nouvelles personnes rejoignent le CAC : ***Mme Rosier Christine et Mme Valentin Astrid.***

retrouvez le CAC sur : https://comiteanimationcerelles.blog4ever.com/

Le CAC

la nouvelle équipe

louïedire

L'Amicale des Anciens Combattants

Le samedi 25 Novembre en journée a eu lieu le concours de belote annuel organisé par l'« Amicale des Anciens Combattants » qui a attiré ***76 joueurs***

Un après midi convivial qui s'est déroulé dans la bonne humeur, toutes et tous ayant fait le déplacement plus pour jouer que pour gagner.

Nous tenons à remercier les Cerellois qui étaient présents (même s'ils n'étaient pas nombreux !!) ainsi que nos conjointes qui sont toujours prêtes à nous aider que ce soit aux inscriptions, à la buvette ou à la loterie. Merci également aux donateurs pour les lots (plus particulièrement le Super U Neuillé, Contrôle Technique Notre Dame pour leurs 2 lots chacun de valeur)

Cet événement se reproduira à la même époque l'an prochain (à priori le fin novembre 2019). Vous savez jouer à la belote ? Vous voulez passer un agréable après midi ? alors venez nombreux les jeux se passent toujours dans la bonne humeur donc

«Amis Cerellois : C'est un peu tôt mais POUR 2019 ON COMPTE SUR VOUS et nous ne manquerons pas de vous relancer en temps et en heure.»

22/12 À 15h

20/12 à 20h30

CINÉ OFF
Rouziers

Prochains rendez-vous du CAC

le Bal du printemps *le samedi 23 mars 2019 (Début des inscriptions janvier 2019)*

la Fête de l'été *Samedi 29 et dimanche 30 juin 2019.*

louquandcomment

15-22
DÉPÔT DES LETTRES AU PÈRE NOËL

17
RENCONTRE À 14H MAIRIE MOBILAGES

22
FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE JUSQU'AU 2 JANVIER

la crèche de Cerelles

MESSES

En ce temps d'AVENT, l'église est ouverte les mardis, vendredis et dimanches de 14h à 17h. Vous êtes invités à découvrir la crèche.

Messes tous les dimanches à 10h30 à Neuillé-Pont-Pierre.

MESSE DE NOËL
***24 DEC** à 19H30*
à NEUVY-LE-ROI
MESSE JOUR DE NOËL
***25 DEC** à 10H30*
à NEUILLE-PONT-PIERRE

Bulletin municipal Cerelles n° 45
Responsables de la publication : Guy Poulle et Marie-Christine de Saint Salvy / Membres de la commission de la communication : M-C de Saint Salvy, David Macé, Sylvain Ragot, Frédéric Gaborit
Conception et réalisation : M-C de Saint Salvy - Félicité Boutrolle / Impression : Mairie de Cerelles

le cerellois

44ième bulletin municipal – decembre 2018

l'élu

L'année 2018 se termine…il est temps de penser à profiter de l'ambiance familiale chaleureuse des fêtes de fin d'année !

Mais déjà 2019 se profile à l'horizon avec un premier objectif : le recensement de la population du 17 janvier au 16 février.

Les agents recenseurs, Mme Agnès VUILLEMIN et Mr Jacques DUPONT, viendront à votre rencontre pour vous transmettre les documents ainsi que vos identifiants personnels nécessaires au recensement par internet, le cas échéant. Les avantages de cet accès en ligne sont nombreux : souplesse, rapidité, simplicité…

Nous serons heureux de vous accueillir à la bibliothèque ou à la mairie pour vous accompagner dans cette démarche.

Après cette période de recensement, nous procèderons à la régularisation des dénominations des rues, ruelles, chemins… ainsi qu'à la numérotation des habitations, pour pouvoir accueillir le déploiement de la fibre optique durant l'année 2019, dans les meilleures conditions.

Je vous rappellerai tous les temps forts de cette nouvelle année lors de la cérémonie des vœux : le Vendredi 18 Janvier 2019 à 18h30 (Salle Cersilla) : nous comptons sur votre présence !

Au nom de l'ensemble de l'équipe municipale,

je vous souhaite de très bonnes et chaleureuses fêtes de fin d'année.

Guy Poulle

NOUS VOUS SOUHAITONS DE JOYEUSES FÊTES !!!

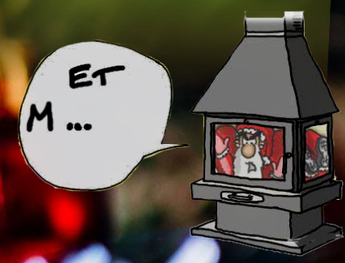

MAIRIE PRATIQUE
Tél : 02 47 55 10 89 – Fax : 02 47 55 23 40
secretariat@mairie-cerelles.fr
www.mairie-cerelles.fr

HORAIRES ACCUEIL & POSTE
Lundi et vendredi 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
Mercredi et samedi 9h00 - 12h00
Permanence d'un élu tous les samedis 10h - 12h

BIBLIOTHÈQUE «LES MOTS PASSANTS»
Mardi et vendredi 16h-18h30
Mercredi 15h -17h30 / Samedi 10h -12h30
09 72 57 15 58 - biblio@mairie-cerelles.fr